

qui utilisent le bois. Après examen des propositions de l'industrie au cours de deux réunions tenues en 1962, on est tombé d'accord quant aux problèmes les plus pressants. Fait intéressant à noter, 96 propositions relatives à des projets d'étude ont été formulées par l'industrie et examinées lors de la réunion que le conseil a tenue le printemps dernier.

\*COMMISSIONS ROYALES INSTITUÉES

Question n° 899—M. Fane:

1. Au cours de la période allant du 15 novembre 1948 au 17 juin 1957, combien de commissions royales le gouvernement fédéral a-t-il instituées?
2. Comment désignait-on ces commissions?
3. Quel a été le coût de chacune de ces commissions?

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Monsieur l'Orateur, la réponse à la première partie est 21. Les postes qui intéressent les chiffres et les coûts sont très nombreux et, si la Chambre est d'accord, on pourrait les consigner au hansard.

**M. l'Orateur:** Est-ce convenu?

**Des voix:** D'accord.

[Note de l'éditeur: Les chiffres mentionnés ci-dessus sont les suivants:]

Cas où l'on envisage la révocation de la citoyenneté	Aucune donnée
Transport	\$ 468,853
Avancement national dans le domaine des arts, des lettres et des sciences	\$ 287,101
Inondations dans la vallée de la rivière Rouge, au Manitoba	\$ 8,644
Dégâts causés par les incendies dans les villes de Rimouski et Cabano (Québec)	\$ 4,789
Loyers devant être versés pour des terrains pris à bail dans certaines villes et certains lotissements dans les parcs nationaux de Banff et Jasper, et valeur minimum des immeubles qu'il sera possible d'y construire	\$ 822
Demandes d'indemnisation à la suite de la seconde guerre mondiale (M. le juge en chef Ilesley)	\$ 8,095
Travaux du bras sud de la Saskatchewan	\$ 151,165
Piquetage de concessions et demandes de permis en vue de l'exploration pétrolière par la Sun Oil Co. et la California Standard Co.	\$ 1,358
Demandes d'indemnisation à la suite de la seconde guerre mondiale (M. le juge en chef Campbell) (Prélevé sur le Fonds des dommages de guerre et non sur le Fonds du revenu consolidé)	\$ 684,850
Droit pénal au sujet de la défense en cas de maladie mentale	
Psychopathes sexuels criminels	\$ 78,746
Extraction de quartz et travaux miniers sur les terrains aurifères dans le territoire du Yukon	\$ 3,625
Tarifs convenus en vertu de la Partie IV de la loi sur les transports	\$ 19,183
Brevets, droits d'auteurs, marques commerciales	\$ 42,172
Inondation dans la vallée de la rivière Humber	\$ 1,000
Cabotage commercial au Canada	\$ 247,461
Perspectives à longue échéance de l'économie canadienne	\$ 1,303,819

La radiodiffusion au Canada	\$ 328,509
Différend entre le Pacifique-Canadien et la Fraternité des chauffeurs et mécaniciens de locomotives	\$ 139,979
Situation financière de Terre-Neuve	\$ 38,148

LES «HABITATIONS JEANNE-MANCE»,  
À MONTRÉAL

Question n° 905—M. Marcoux:

1. Quel est le montant des prêts consentis par la Société centrale d'hypothèques et de logement pour les «Habitations Jeanne-Mance» de Montréal?
2. Combien a coûté l'acquisition des maisons qui ont été démolies dans le secteur?
3. Combien a coûté le déblaiement des terrains?
4. Combien a coûté la reconstruction du secteur, y compris les frais de réaménagement?
5. Combien de logements a-t-on construits?
6. Quel a été jusqu'à ce jour le coût global du projet?
7. Quelle a été la contribution financière de la Société centrale d'hypothèques et de logement?
8. Quelle est la durée du contrat?
9. Combien de logements a-t-on loués en 1961?
10. Quelle somme globale a-t-on perçue en loyers en 1961?
11. Quel a été le bénéfice ou le déficit d'exploitation du projet en 1961?
12. S'il y a eu un déficit d'exploitation, quel en a été le montant garanti par la Société centrale d'hypothèques et de logement?

**M. McCleave:** 1. Cette entreprise d'habitations n'a pas été financée au moyen d'un prêt consenti par la Société centrale d'hypothèques et de logement. La Société, au nom du gouvernement fédéral, a contribué à raison de 75 p. 100 des frais d'immobilisation, et la ville de Montréal, 25 p. 100.

2. Les renseignements concernant le coût d'acquisition des «maisons» seulement ne sont pas disponibles; cependant, le coût d'acquisition de tous les immeubles de la région, plus certaines dépenses accessoires, s'est élevé à \$6,833,406.

3. Le coût de démolition a été de \$185,918.

4. Le coût d'acquisition et de déblaiement des terrains, \$7,019,324; \*Coût des «Habitations Jeanne-Mance», \$10,063,809. Total: \$17,083,133.

\*Nota—Il reste quelques dépenses secondaires à prévoir pour certains travaux encore inachevés.

5. 796 logements.

6. Voir réponse au numéro 4 ci-dessus.

7. La Société centrale d'hypothèques et de logement, au nom du gouvernement fédéral, a contribué pour \$3,509,662, aux termes de l'article 23 de la loi nationale sur l'habitation, à l'acquisition et au déblaiement du secteur. En outre, la Société a contribué pour \$7,547,857, soit 75 p. 100 du coût de l'entreprise, aux termes de l'article 36 de la loi nationale sur l'habitation.